

ASL : BUDGET 2025-2026 (hors convention TGA)

(K€ = 1000 €)

ABONNEMENT FIBRE	<u>180</u>
ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DU DOMAINE (hors travaux voirie)	<u>268</u>
HONORAIRES	<u>27</u>
GARDIENNAGE	<u>57</u>
SECRETARIAT-POSTE-TELEPHONIE	<u>13</u>
ASSURANCE - TAXES -FRAIS	<u>52</u>
CONVENTION ESPACES LUDIQUES	<u>524</u>
AMORTISSEMENTS	<u>8</u>
TRAVAUX VOIRIES	<u>70</u>
<u>APPEL PREVU (arrondi à)</u>	<u>1 200</u>
APPEL DE FDS CONVENTION ESPACES LUDIQUES	<u>524</u>
APPEL DE FDS CHARGES COURANTES	<u>425</u>
APPEL DE FDS ABONNEMENT FIBRE	<u>180</u>
APPEL DE FDS TRAVAUX VOIRIES SUR 5 ANS	<u>70</u>

Les frais budgétés ont été prévus quasiment à l'identique des frais engagés sur l'année 2025/2026.

Les frais 2026/2027 sur les travaux et entretiens divers sont positionnés à 71k€ contre 85k€ budgétés l'an passé. Il a été en revanche prévu un budget supplémentaire de 10k€ pour la mise en place d'une nouvelle plateforme informatique.

En outre, le budget lié à la Fibre est de 180 €, contre 156 € l'an passé, du fait de la signature d'un nouveau contrat remettant à niveau les besoins sur les 3 années à venir.

L'appel de Fonds pour travaux de voiries a été voté en 2022-2023 pour une période de 5 ans et permet de rembourser l'emprunt souscrit sur cette même durée. L'appel est donc poursuivi cette année pour 70 €.

Sans l'appel de fonds de 70 € par propriétaire concernant les travaux de voiries, les frais engagés seraient à hauteur de 1 130 € par propriétaire en comprenant notamment le coût d'abonnement à la fibre représentant 180 € par propriétaire.